

FORMATION SOLIDARITÉ NUMÉRIQUE

*Formation certifiante
Finançable par le CPF et l'OPCO*



La formation prépare les futurs aidants numériques à accompagner vers l'autonomie les publics fragiles, en maîtrisant les outils informatiques, les démarches administratives et les techniques d'animation adaptées, tout en tenant compte des situations d'illettrisme.

Pour la première fois, une certification officielle vient reconnaître et valoriser le rôle d'aidant numérique.

PARCOURS N°1

Accompagner les publics en difficulté avec le numérique (illettrés) dans leurs démarches en ligne



35H

Objectifs de la formation



- Identifier les outils du numérique afin d'en comprendre les usages
- Utiliser le matériel informatique et mobile afin d'en comprendre le fonctionnement et de paramétrer et sécuriser son espace de travail
- Réaliser des démarches administratives pour le public accueilli en l'accompagnant vers l'autonomie, dans le respect du cadre juridique
- Transmettre ses connaissances et ses compétences à un public fragile par le biais de techniques d'animation, en engageant ses interlocuteurs, afin de rendre autonome le dit public
- Repérer les personnes en situation d'illettrisme afin de détecter des ressources personnelles développées pour amener ce public spécifique à l'autonomie

Public destiné

Acteurs de la solidarité numérique, qu'ils soient professionnels ou bénévoles



Modalités de la formation



Formation en
présentiel



Retours d'expériences,
échanges



Évaluation des acquis, bilan
de la formation



Exercices d'application,
quizz, jeux de rôles...



Support pédagogique



✈ Les **méthodes actives** sont au **cœur de notre approche** et permettent aux apprenants de **réaliser leur propre chemin cognitif d'apprentissage** au moyen de nombreuses activités : mises en situation, Vrai/Faux, QCM, QCU, nuages de mots, forum-débats, jeux sérieux, textes à trous, etc...



Durée de la formation

5 jours



Certifiant

Certification professionnelle



Prix par stagiaire

Formation inter : 2 400 euros HT (comprend : adaptation locale, suivi post-formation, contenus ciblés, animation par un expert, ressources via Padlet.)

Tarif personnalisé en cas de formation intra



Finançable par le Compte personnel Formation (CPF) et par l'OPCO



Minimum de stagiaire par session :

6

Pré-requis



- Connaissance des modalités et des processus de réalisation d'une démarche administrative (y compris sur papier)



- Ne pas être en situation d'illettrisme ou d'analphabétisme



- Disposer d'un ordinateur et/ou d'un téléphone mobile ou une tablette ayant accès à Internet



- Validation des prérequis : Les prérequis sont validés par un entretien téléphonique préalable à la formation entre le stagiaire et le formateur)



Accessible aux personnes en situation de handicap

Référent handicap : Jean-Philippe MENGUAL,
jpmengual@hypra.fr, Tel: 09.72.49.77.48